

La chronique des arts

une zone étroite traversant les régions centrales et septentrionales du Canada.

Les objets suivants, couramment utilisés pour l'observation d'éclipses, n'assurent pas une protection suffisante et ne doivent PAS être utilisés à cette fin:

- Les films couleurs sans exception, y compris les extrémités noires.

- Les lunettes de soleil.

- Les filtres polarisants simples ou en paires croisées.

- Les verres "fumés" ou recouverts de suie.

- Les filtres gris à densité neutre vendus sous forme de filtres en gélatine simples ou montés dans du verre.

- Toute sorte de verre ou de matière plastique colorée n'ayant pas été spécifiquement approuvée pour l'observation du Soleil.

Expériences à l'aide de fusées

Du personnel de la National Aeronautics and Space Administration (NASA) ont convergé vers le "polygone" de Red Lake, en Ontario, où ils lanceront 34 fusées.

Environ 170 scientifiques de la NASA, de l'US Air Force et de l'armée américaine ont commencé à se rassembler à Red Lake, au début de février.

Ils ont rejoint 30 autres savants du Conseil national de la recherche pour effectuer des expériences au cours de l'éclipse totale.

Une semaine plus tôt, de même que pendant et après l'éclipse, des fusées transportant des instruments de mesure analyseront l'atmosphère entre 50 et 100 km au-dessus du globe.

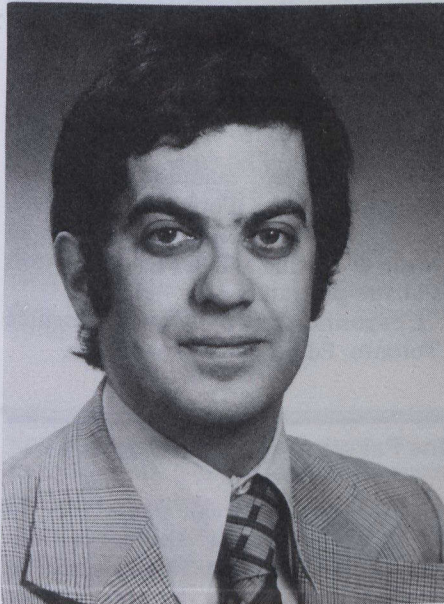
Des recherches antérieures ont soulevé plusieurs questions dans l'esprit des savants au sujet de l'équilibre chimique de l'atmosphère.

"Une meilleure compréhension de la chimie de la haute atmosphère permettra aux scientifiques d'évaluer les dommages permanents causés au système de maintien de la vie sur la terre par la pollution imputable à l'activité humaine", a déclaré M. Jack Tarzwell, chef des opérations de la section aérospatiale du Conseil national de recherche.

La société T.G. Bright a acquis au prix de \$800 000 la cidrerie des Deux-Montagnes (Québec) qui avait fermé ses portes l'année passée au printemps. La compagnie Bright de Niagara Falls (Ontario) pourra ainsi augmenter de façon substantielle sa production viticole au Québec.

Retombées industrielles au Canada de l'achat de l'Aurora

A la suite d'une entente conclue entre le Canada et les États-Unis au sujet de l'avion de patrouille *Aurora* (CP-140), la société Lockheed et ses fournisseurs investiront \$938 millions au Canada, tout particulièrement dans les secteurs de l'aérospatiale et de l'électronique, par le biais de marchés de sous-traitance. De cette somme, \$588 millions seront investis dans des travaux connexes à la construction des 18 avions *Aurora* que le Canada achète de Lockheed, et \$350 millions dans d'autres projets relatifs à la guerre anti-sous-marine et aux transports militaires. Le coût global des 18 avions *Aurora*, y compris les systèmes de soutien au sol et le matériel de logistique, s'élève à \$1,03 milliard.



M. Pierre De Bané, ministre des Approvisionnements et Services, député de Matapédia-Matane (Québec) à la Chambre des communes.

Lors de la présentation de l'avion *Aurora* à l'usine de la société Lockheed, à Burbank (États-Unis), le ministre canadien des Approvisionnements et Services, M. Pierre De Bané, qui est aussi ministre responsable de la production de défense, a déclaré que le coût de réparation et de révision des avions, pour l'ensemble de leur temps de service, pourrait s'élever à plus de \$1 milliard et qu'il ferait tout en son pouvoir pour que ces travaux soient, autant que possible, exécutés au Canada.

Plus de 200 entreprises canadiennes (sur ce nombre on compte 75 p.c. de

petites entreprises) bénéficieront de ce contrat et nombre d'entre elles exécuteront des travaux de haute technicité.

De plus, M. De Bané a engagé les dirigeants de la société Lockheed à prendre toutes les mesures nécessaires pour que les retombées économiques du contrat de l'*Aurora* profitent aux régions défavorisées du Canada.

Nous devons nous assurer, a ajouté M. De Bané, que tous nos compatriotes puissent jouir des mêmes avantages, qu'ils habitent sur les côtes rocailleuses de Terre-Neuve ou de Gaspé, dans les plaines austères de l'Atabaska ou dans le milieu rigoureux et enchanteur des Rocheuses. Et pour s'acquitter de cette obligation, le gouvernement doit se servir de l'élan économique que ses achats peuvent susciter.

Ruée vers l'or dans l'Ouest?

La découverte d'or dans l'une des îles de la reine Charlotte (Colombie-Britannique) a provoqué un afflux de prospecteurs dans la région et il est devenu à peu près impossible de trouver à s'y loger ou à louer un hélicoptère. Plus de 2 000 concessions minières ont déjà été enregistrées dans la région, certaines au nom des compagnies Shell Oil, Chevron, Standard, McIntyre, Porcupine et de l'Union minière de Belgique.

La nouvelle a été annoncée par le président de la compagnie Consolidated Cinola Mines qui a déclaré que les réserves s'élevaient à quelque 100 000 000 de tonnes d'or près de Port-Clements, dans l'île Graham, la plus septentrionale des îles de la reine Charlotte.

La bourse de Vancouver a suspendu la cotation des actions de la Compagnie "en attendant confirmation de l'importance de ces réserves d'or" et à cette fin un ingénieur-conseil a été chargé de vérifier les prétentions de la Compagnie.

C'est en 1969 qu'un immigrant italien travaillant dans cette région comme bûcheron, M. Efram Specogna, découvrit le gisement. M. Specogna céda ses intérêts à la compagnie Consolidated Cinola pour une somme de plus de \$500 000. Selon le président de cette compagnie, la mine est actuellement évaluée à \$2 milliards.

D'après un article de Daniel Raunet publié dans *Le Devoir* du 30 janvier.